



# Interventions amiante en sous-section 4 - Opérateur de chantier - Formation initiale



## Durée

14.00 Heures  
2 Jours

**Référence**  
STD-SENAM74



## Pré Requis

- Les stagiaires ou leur employeur devront, préalablement à l'entrée en formation, avoir fourni à DEKRA une attestation d'aptitude médicale au poste de travail à jour délivrée par le médecin du travail (ou par le médecin traitant pour les personnes non salariées).
- Les stagiaires doivent venir avec leurs EPI (chaussures de sécurité, tenue de travail et EPI **non exposés à l'amiante**).
- Français lu, parlé, écrit



## Public Concerné

Tout travailleur chargé d'exécuter des travaux et/ ou d'installer, de faire fonctionner et d'entretenir les matériels qui lui sont confiés, dans le respect des procédures, du mode opératoire d'intervention, élaboré par l'encadrant technique.

## Objectifs :

- Connaître les risques liés à l'exposition au risque amiante
- Connaître les opérations spécifiques de l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante
- Etre capable d'appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source
- Etre capable d'appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante
- Etre capable d'appliquer un mode opératoire

## Contenu

### CONNAITRE LE RISQUE AMIANTE ET LA REGLEMENTATION AFFERENTE

- Connaître le risque amiante
- Connaître les exigences de la réglementation « travail », « environnement » et « transport » et leurs évolutions

### CONNAITRE ET APPLIQUER LES MESURES DE PREVENTION

- Connaître et appliquer les mesures de protection collectives
- Connaître et appliquer les mesures de protection individuelles
- Connaître et appliquer les procédures de travail recommandées, le mode opératoire et les procédures de contrôle

### PARTICIPER A LA DEMARCHE DE PREVENTION DE L'ENTREPRISE

- Signaler les situations dangereuses, en informer l'encadrement
- Savoir réagir face à une situation anormale
- Participer à l'amélioration des conditions de travail sur la base des principes de prévention

## Qualification Intervenant (e)(s)

Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné



Flashez ce QRCode  
pour accéder à notre  
site internet



### **Moyens pédagogiques**

Le stage s'appuie sur des exposés, des débats, des échanges entre stagiaires, des activités d'application et des mises en situation sur plateforme-pédagogique.

### **Modalités d'évaluation**

Epreuve théorique de 20 minutes élaborée à partir d'un QCM et/ou d'un questionnaire à réponses courtes.

Epreuve pratique de 60 minutes incluant l'analyse d'une situation concrète adaptée à l'activité exercée par le stagiaire.

En cas de réussite aux évaluations théoriques et pratiques : délivrance d'une attestation de compétence

## Modalités d'Accessibilité

DEKRA est mobilisé au travers de sa mission Handicap et mettra tout en oeuvre pour la pleine réussite de ses formations

### **Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences**

La formation à la " Prévention des risques d'exposition à l'amiante pour les personnels opérateurs de chantier (interventions de sous-section 4)" est enregistrée au Répertoire Spécifique (RS) des formations certifiantes/habilitantes de France Compétence sous la référence RS6417.

En savoir plus sur notre page « Formations certifiantes RNCP/RS proposées par DEKRA » :  
<https://www.formation-dekra.fr/formations-certifiantes-rncp-rs-proposees-par-dekra>



RS6417